



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

CHU

Question écrite n° 67410

Texte de la question

M. Alfred Marie-Jeanne attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les dysfonctionnements récurrents au centre hospitalier universitaire de la Martinique. Exemple patent, un incident majeur du système informatique, les serveurs étant vétustes et non dupliqués, a provoqué la paralysie générale du CHU. Cette situation a provoqué des impossibilités : de consulter le dossier médical des patients, de consulter les résultats biologiques ou radiologiques, d'organiser les blocs opératoires, d'organiser la logistique des patients (enregistrement administratif, étiquettes, paiement...). Déjà en 2013 une panne majeure avait empêché la consultation de milliers d'examens de radiologie pendant plus d'un mois et certaines archives sont toujours non récupérées. Malgré un récent déplacement en Martinique en juin 2014 et en dépit des promesses faites en attente de concrétisation, les moyens dédiés à l'informatique hospitalière sont loin d'être satisfaisantes, entachant ainsi la renommée de cet hôpital. Il lui demande une réponse concrète à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Alfred Marie-Jeanne](#)

Circonscription : Martinique (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67410

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2014](#), page 8844

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)